

# EXPO SCIENCES

Hydro-Québec

## Guide de l'exposant.e

---

ÉDITION 2026  
Finale régionale de Montréal-Laval  
et de la Montérégie

Organisé par :



Établissement hôte :



## **I. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

1. Accès au lieu de l'événement
2. Horaire général
3. Responsabilité et absence
4. Accompagnateurs et accompagnatrices
5. Cocarde
6. Tenue vestimentaire
7. Facturation
8. Consignes sanitaires

## **II- RÈGLEMENTS**

1. Formulaires
2. Stand
3. Montage
4. Vérification de la conformité
5. Jugement
6. Démontage

## **III- SERVICES AUX PARTICIPANTS**

## **IV- LISTE DE VÉRIFICATION**



# INFORMATIONS GÉNÉRALES

**Quand?**

Vendredi **15 mai** au Samedi **16 mai**

**Où?**

**Collège Villa Maria**, 4245 Bd Décarie, Montréal, QC H4A 3K4

## Accès au lieu de l'événement

**M** Métro : ● ●  
Station Snowdon ou Villa Maria

**R** Autobus :  
Bus 162, 24, 103 station Villa-Maria  
Bus 66 station Côte-Saint-Luc / D.carie

**P** Stationnements gratuit  
Au collège ou rues adjacentes

**B** Stations bixi



## Horaire général

### Vendredi 15 mai

9h00 - 9h30	Ouverture et accueil des exposants
9h30 - 12h00	Vérification des projets
12h00- 12h45	Dîner
12h45 - 13h30	Ouverture au public
13h30 - 18h00*	Jugement - fermeture au public
17h00*	Fermeture et départs des exposants

**\*Le jugement est variable et peut se terminer plus tôt que l'heure indiquée. Veuillez préparer une option de transport si la période s'avère plus courte.**

### Samedi 16 mai

9h00- 9h30	Ouverture et accueil des exposants
9h30 - 10h45	Ouverture au public
11h00 - 11h45	Cérémonie de remise des prix
11h45 - 12h30	Démontage et départ

## Responsabilité et absence

Lors de l'inscription en ligne, vous avez signé avec un adulte responsable une autorisation qui dégage Technoscience Région métropolitaine de toutes responsabilités, notamment quant à la perte, le vol ou le bris de biens personnels.

Technoscience Région métropolitaine s'assure que le site d'exposition soit barré pendant la nuit.

Cette autorisation stipule également que vous devez vous conformer aux règlements officiels. **Selon la section 3.2 de ces règlements, vous vous engagez à être présent(e) à toutes les étapes de l'événement : installation, vérification du projet par le comité d'application des règlements, jugement, activités, présentation au public, remise de prix. Un non-respect de ce règlement (sans raison valable) entraînera une disqualification.**

Si une urgence survient et que vous devez vous absenter, vous devez absolument faire approuver votre absence par le comité organisateur de l'événement.

## Accompagnateurs et accompagnatrices

Les personnes accompagnatrices sont invités à visiter pour les moments de montage, de présentations au public et pour la cérémonie de remise de prix. Une fois tous les participants arrivés à l'événement, le comité organisateur prendra en charge la responsabilité et la sécurité des jeunes jusqu'au départ du site. Cependant, **nous demandons à ce qu'une personne par école reste durant le cours de l'événement afin d'adéquatement accompagner les jeunes exposants de leur école.**

Il est important de noter que durant la période de jugement la salle d'exposition sera uniquement accessible aux exposants, aux juges et au comité organisateur.

## **Cocarde**

À votre arrivée, vous recevrez une cocarde. Celle-ci porte votre nom, votre numéro de projet et le nom de votre groupe.

Il est obligatoire de la porter en permanence tout le long de l'événement.

## **Tenue vestimentaire**

Un chandail vous sera également fourni. Il est obligatoire que vous le portiez lors de la cérémonie de remise de prix. Pour le reste du temps, le choix de le porter vous appartient.

Toute modification au chandail des Expo-sciences demeure interdite.

Lorsque le chandail officiel n'est pas obligatoire, une tenue adaptée au cadre scolaire est exigée. Le port de l'uniforme n'est pas requis, il est à la discrétion de la personne accompagnatrice de l'école.

En période de jugement, une tenue soignée sera demandée.

## **Facturation**

La facture sera envoyée directement à l'école lors de la clôture des inscriptions. C'est donc l'école qui se chargera d'acheminer le paiement.

Si toutefois vous souhaitez que la facture vous soit envoyée directement et ne passe pas par l'école, et que vous ne nous avez pas déjà prévenus, contactez-nous le plus rapidement possible.



# RÈGLEMENTS

## Formulaire

Les projets nécessitant la participation de sujets humains incluant les épreuves intellectuelles ou physiques, les sondages, les observations, les études comportementales et l'utilisation de cellules ou tissus humains **ne sont pas permis dans le cadre du volet primaire.**

**Formulaire A-R (règlements 5.1 et 7.1)** : dans le cas d'un projet volet primaire - nécessitant l'utilisation d'animaux, de matériel biologique ou de substances chimiques présentant un risque, le Formulaire A doit OBLIGATOIREMENT être rempli AVANT le début de la manipulation.

**Un.e exposant.e juvénile (niveau primaire) ne peut pas présenter un projet avec un.e exposant.e du volet secondaire/collégial des Expositions.**

Les règlements sont accessible sur le site [technoscience.ca](http://technoscience.ca) en tout temps.

## Propriété intellectuelle

**Tout projet portant atteinte à la propriété intellectuelle d'autrui sera pénalisé et possiblement disqualifié.**

Sont incluses toutes formes de plagiat ou d'auto-plagiat, tel que **l'utilisation de logiciels d'intelligence artificielle, de falsification ou de contrefaçon, d'omissions de citation ainsi que les oublis dans la bibliographie ou médiagraphie.**

Le comité organisateur se réserve le droit d'utiliser des logiciels de détection de plagiat pour assurer l'intégrité des projets.

## Stand

Les panneaux fournis par Technoscience Région métropolitaine sur lequel vous apposerez vos affiches sont ignifugés, c'est-à-dire qu'ils sont ininflammables.

**AUCUN AUTRE TYPE DE PANNEAU NE SERA AUTORISÉ.**

Technoscience Région métropolitaine fournira le seul matériel autorisé pour fixer les affiches sur le panneau. **Les produits suivants sont strictement interdits : Produit adhésif autre, carton ondulé et coroplaste.**

Une affiche est exigée pour présenter votre projet. Il est possible d'avoir une présentation multimédia pour accompagner celle-ci, cependant l'accès internet du site ne sera pas partagé avec les exposant(e)s et personnes accompagnatrices. Prévoyez d'avoir accès aux documents requis pour votre présentation, hors-ligne.

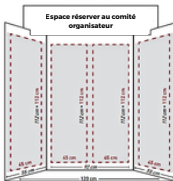


## Montage

Les exposant(e)s sont tenus de produire le titre de leur projet et de l'installer dans les dimensions prescrites des panneaux (deux panneaux latéraux de 45 cm X 112 cm et un panneau central de 90 cm X 112 cm).

Le numéro et outils classification du stand seront fournis par le comité organisateur.

L'espace disponible sur la table du stand sera de la forme d'un trapèze, soit de 92 cm de profondeur par 120 cm de largeur. Tout matériel utilisé durant les Expo-sciences devra se retrouver sur cette table. Aucune maquette ne sera acceptée sur le sol.



## Vérification de la conformité

Le comité de vérification des règlements est sous la responsabilité de Technoscience Région métropolitaine et a pour mission de vérifier la conformité des stands lors de l'installation.

Une fois installé:

- Se présenter à la table de vérification pour mentionner que vous êtes prêt pour la vérification de votre stand
- Revenir au stand et attendre la visite du vérificateur
- Une fois votre stand vérifié, une vignette de confirmation de conformité vous sera remise. Elle doit rester à votre stand pour l'ensemble de l'événement

Aucun matériel ne pourra être ajouté une fois que la vérification sera faite.

La présence des sources des images incluses sur l'ensemble de votre stand fait partie de la grille de vérification des règlements. Il est donc recommandé de s'assurer de la bonne identification des sources de **chacune des images** présentes sur l'ensemble de votre stand afin d'éviter qu'on vous demande de le faire une fois sur place.

## Jugement

Chaque projet doit être présenté 3 fois à 3 juges différents sur 6 périodes minimum. Chaque jugement dure 10 minutes, incluant la période de questions d'environ 3 minutes. Il y a une pause de 20 minutes entre chaque période de jugement.

Vous pouvez consulter les grilles d'évaluation qui seront utilisées par les juges, celles-ci sont disponibles sur le site du Réseau Technoscience.

N'oubliez pas ceci : les juges sont là pour vous écouter et s'intéresser à votre projet!

Lors de la période de jugement, le public n'est pas admis sur le site d'exposition, y compris vos parents, accompagnateur(trice)s et même les professeur(e)s.

Tout projet remettant en question la propriété intellectuelle associée au projet sera pénalisé et potentiellement disqualifié (règlement 4.1).

## Démontage

Le démontage doit être fait à la fin de la cérémonie de remise de prix. Vous aurez une heure pour démonter votre projet.

Tout item relié au projet restant sur le site suite à la période de démontage sera jeté. Si un objet de valeur est perdu sur le site, veuillez contacter le comité organisateur dès que possible.



## SERVICE AUX EXPOSANT.ES

### Équipe d'organisation

L'équipe de Technoscience Région métropolitaine sera sur place durant toute la durée de l'événement. N'hésitez pas à faire appel à nous en tout temps.

**Safaa Aoubid**

Coordonnatrice du service clientèle et secteur loisir

Technoscience Région métropolitaine

saoubid@technoscience-rm.ca

(438) 940-4963

**Marion Vanharen**

Directrice des Opérations

mvanharen@technoscience-rm.ca

(438) 942-8486



## LISTE DE VÉRIFICATION

- Affiche
- Approbation de règlements (**IMPORTANT** : même si votre projet est une vulgarisation, celui-ci peut nécessiter une approbation de règlements. En cas de doute, veuillez contacter Safaa Aoubid).
  
- Matériel nécessaire pour présenter le projet (ex. maquette, laptop, échantillons, clé USB etc.)
- Matériel en cas de bris (ex. colle, carton, etc.)
- Bouteille d'eau réutilisable
- Chaussures d'intérieur

Note: Prenez le matériel nécessaire seulement, nous ne sommes pas responsables des bris ou pertes.